

# Bréal-sous-Vitré (Ille-et-Vilaine) : du cimetière du haut Moyen Âge à la paroisse Histoire et archéologie

## Présentation générale

La fouille préventive qui a eu lieu de janvier à avril 2003 dans une petite parcelle de 250 m<sup>2</sup> à Bréal-sous-Vitré a permis d'approfondir notre connaissance des conditions de la mise en place de la paroisse. Cette parcelle se situe à 50 m au sud-ouest de l'église actuelle (*figure 1 – photo 1*). Il a donc

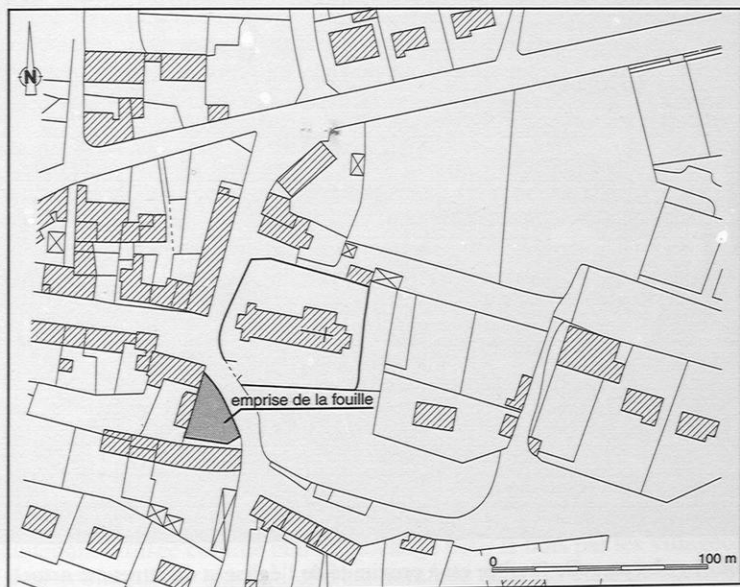


Figure 1. – Emplacement de la parcelle fouillée sur le cadastre actuel, section B, parcelle 135.  
(S. Jean, INRAP).

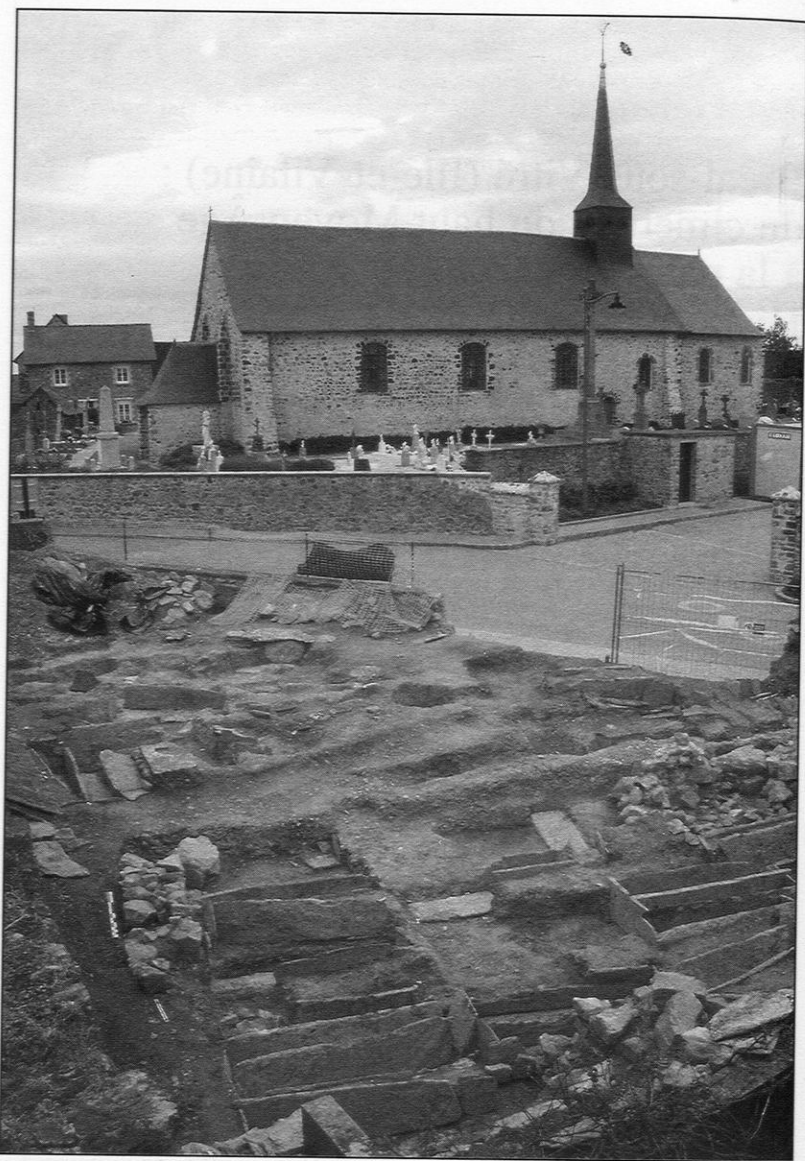


Photo 1. – La parcelle fouillée est à proximité de l'église et du cimetière actuels de Bréal-sous-Vitré.

(Cl. F. Le Boulanger, INRAP).

été possible de fouiller au cœur même du village et de réunir des informations sur les prémices de sa création au haut Moyen Âge jusqu'à la période moderne. Dans une grande partie des tombes mises au jour, le bon état de conservation des squelettes a permis de réaliser une étude poussée tant sur le plan de l'archéologie funéraire que sur le plan anthropologique. Sur les 159 individus inhumés répertoriés, 101 présentent en effet des données exploitables. Une étude paléo-anthropologique a pu être menée sur les squelettes conservés notamment au travers des diagnostics sexuelles, de l'étude des caractères discrets, de l'anthropométrie, de l'état sanitaire de la population et des pathologies osseuses.

Dès à présent il faut préciser que les vestiges mis au jour dans la parcelle appartiennent à un ensemble plus vaste et aujourd'hui irrémédiablement détruit par les aménagements de chemin et de bâtiments depuis la fin du Moyen Âge auprès de l'église.

### Un cimetière utilisé du haut Moyen Âge à l'époque moderne

Le site a été occupé sans discontinuer pendant 1 200 ans. Quatre grandes étapes ont alors été reconnues :

De la fin du VI<sup>e</sup> siècle à la fin du XI<sup>e</sup> siècle (*figure 2*) : un premier cimetière chrétien est matérialisé par de nombreux coffres en ardoise, un sarcophage en calcaire coquillier et quelques tombes en pleine terre ; la majorité de ces sépultures semble prendre place dans un édifice aux vestiges très médiocrement conservés.

Du XI<sup>e</sup> siècle au XIII<sup>e</sup> siècle (*figure 3*) : aucune inhumation ne semble avoir lieu. Un bâtiment y est installé ; son plan se superpose presque à celui de la construction antérieure. Préalablement à son édification, un épais niveau de plaquettes de schiste est disposé au-dessus des sépultures de la première phase, pour y mettre définitivement un terme et peut-être aussi pour niveler le terrain légèrement en pente. Ce bâtiment est contemporain de l'église paroissiale édifiée au XI<sup>e</sup> siècle.

Du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (*figure 4*) : de nombreuses inhumations exclusivement en cercueil se réapproprient la parcelle étudiée ; aucune construction ne les accompagne. Ces tombes appartiennent probablement à l'extension maximale du cimetière paroissial qui entoure l'église actuelle.

Enfin, au cours de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le conseil de fabrique décide de séparer du cimetière paroissial cette petite parcelle maintenant utilisée comme lieu de stockage pour le bois par les villageois<sup>1</sup>. «Le petit cimetière» ainsi qu'elle est nommée dans les états de section de 1812, devient alors un jardin.

<sup>1</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 2 G 40, article 1.

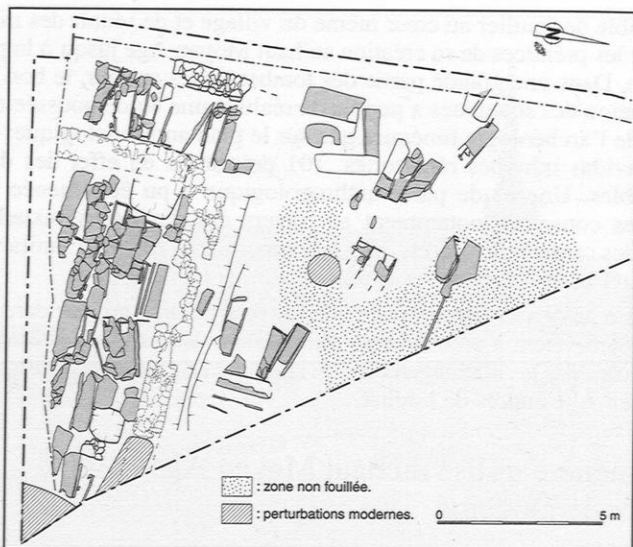


Figure 2. – De la fin du VI<sup>e</sup> siècle au XI<sup>e</sup> siècle, coffres en ardoise et sarcophage en calcaire coquillier avant fouille.  
(S. Jean, INRAP).

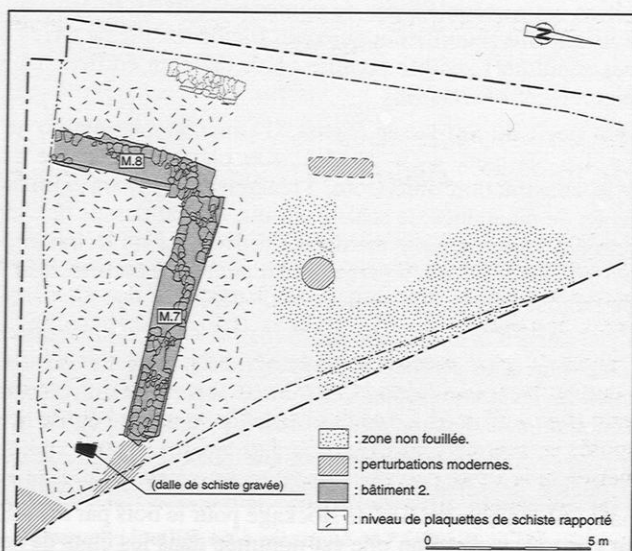


Figure 3. – Du XI<sup>e</sup> siècle au XIII<sup>e</sup> siècle, installation d'une construction au dessus des cuves.  
(S. Jean, INRAP).



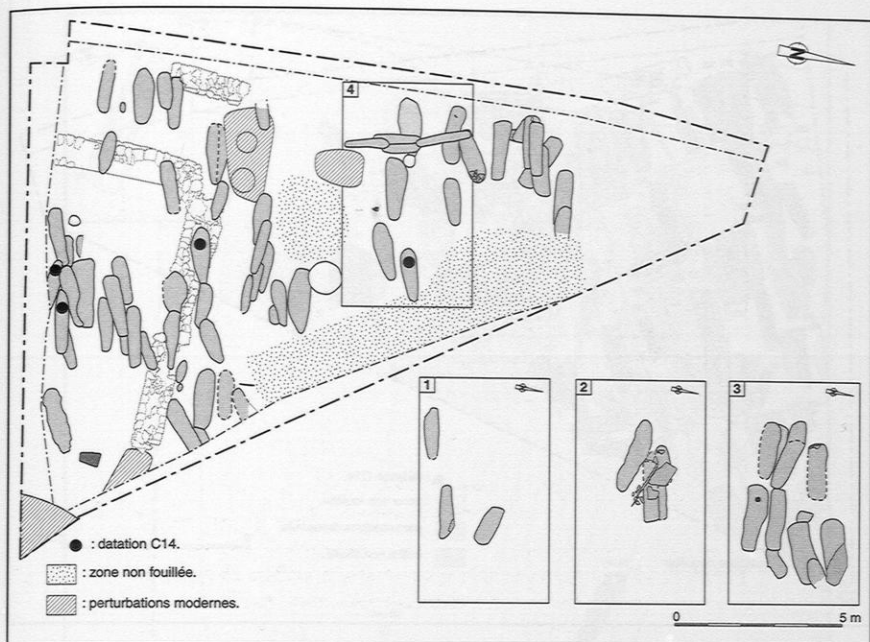


Figure 4. – Du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, des sépultures en pleine terre.  
(S. Jean, INRAP).

### De la fin du VI<sup>e</sup> siècle au XI<sup>e</sup> siècle : des sépultures en relation avec une probable chapelle

Cet article va s'intéresser aux deux premières phases, qui renseignent sur les pratiques funéraires et la population bréalaise au haut Moyen Âge ; elles apportent aussi un éclairage complémentaire aux archives écrites relativement nombreuses pour la fin du XI<sup>e</sup> siècle et le XII<sup>e</sup> siècle.

La phase la plus précoce du site se caractérise par 67 coffres en plaques de schiste, un sarcophage en calcaire coquillier et 17 sépultures en pleine terre (figures 5 et 6). Le sarcophage et la grande majorité des coffres sont disposés en sept rangées (figure 7). Les coffres se concentrent dans la partie méridionale de la parcelle ; installés progressivement de l'est vers l'ouest, ils présentent aussi de nombreux recouvrements (photo 2). La pointe nord de cette dernière est vierge de sépultures et ce, quelle que soit la période : elle correspond probablement à une limite du site.

La répartition spatiale de ces sépultures, la multiplication des recouvrements entre les coffres et la présence d'un solin de pierres très mal

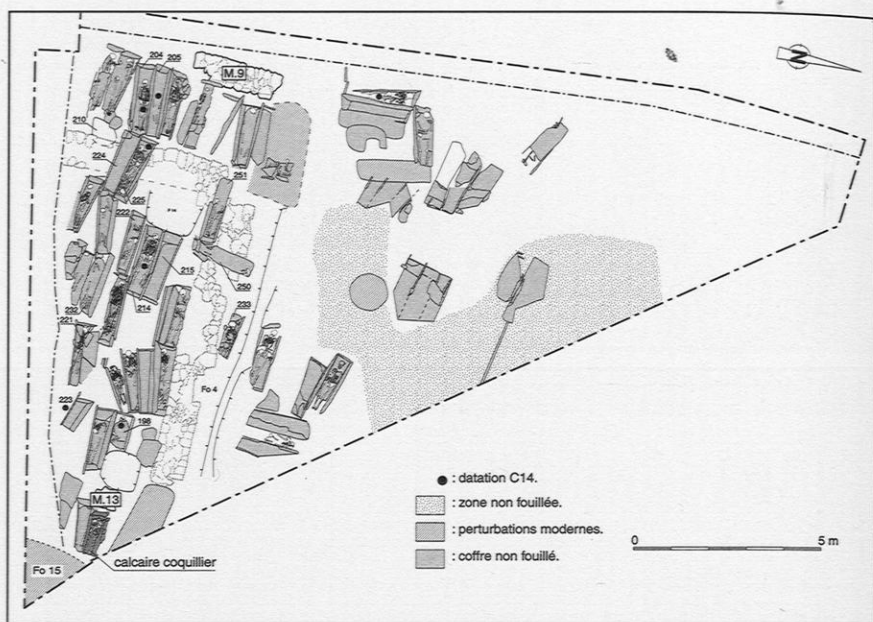


Figure 5. – Plan général des coffres en ardoises et du sarcophage en calcaire coquillier après fouille.

(S. Jean, INRAP).

conservé immédiatement à l'ouest de la rangée 7 qu'il longe, laisseraient penser qu'une grande partie de ces tombes a été installée dans un bâtiment dont il ne reste pratiquement rien en raison des nombreuses perturbations postérieures (figure 7). Le mur nord de ce bâtiment 1 longerait la concentration la plus importante de sépultures. Six coffres orientés nord-sud seraient alors disposés le long de ce mur supposé ; ils recevaient en effet les eaux pluviales considérées comme sacrées après leur passage sur le toit de l'édifice. Le plan complet de cette construction probablement orientée est-ouest est ignoré. Il aurait au moins une longueur de 12 m pour une largeur de 6,50 m. Les exemples de chapelle funéraire en contexte rural ne sont pas très nombreux pour la période du haut Moyen Âge<sup>2</sup>. Souvent associées à des habitats, ces constructions sont de plan rectangulaire avec un chevet plat ou en abside. Elles sont souvent édifiées en matériaux périssables. Leur superficie est comprise entre 40 et 90 m<sup>2</sup>. Apparaissant au

<sup>2</sup> PEYTREMANN, Édith, «Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle», *Mémoires publiés par l'Association française d'archéologie mérovingienne*, tome XIII, 2003, vol. 1, p. 298-303.

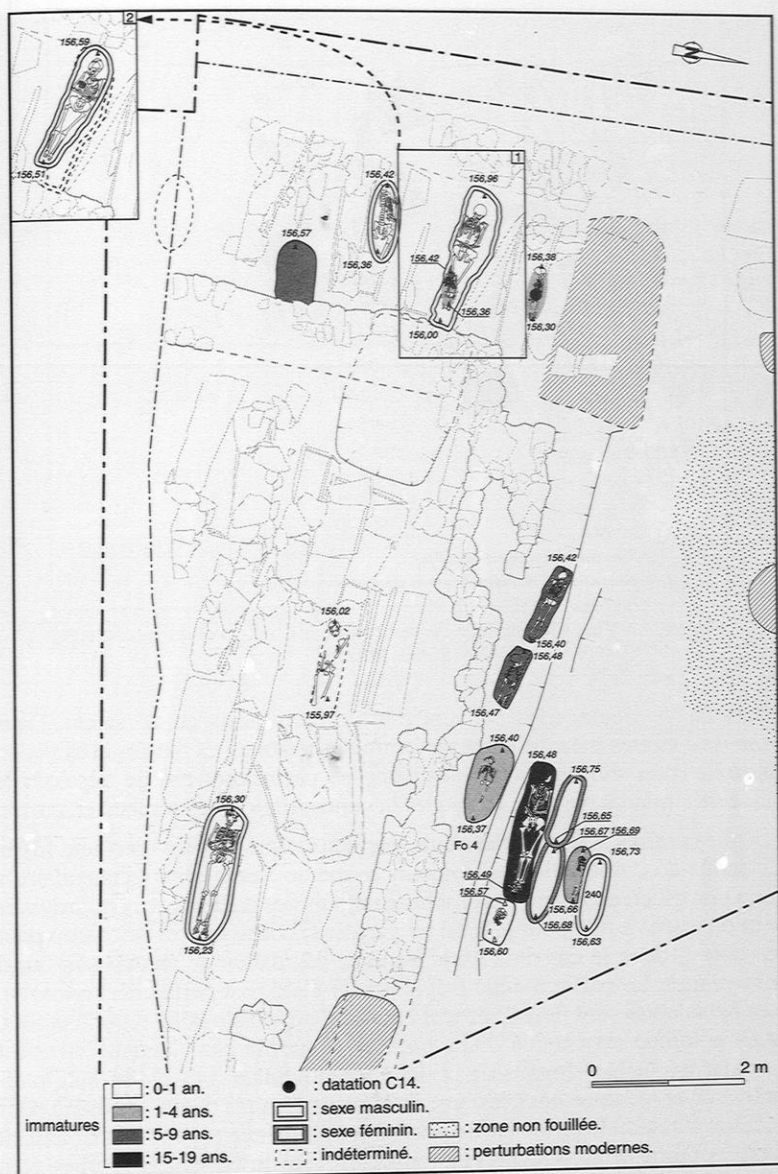


Figure 6. – Les sépultures en pleine terre au cours de la phase 1.  
(S. Jean, INRAP).

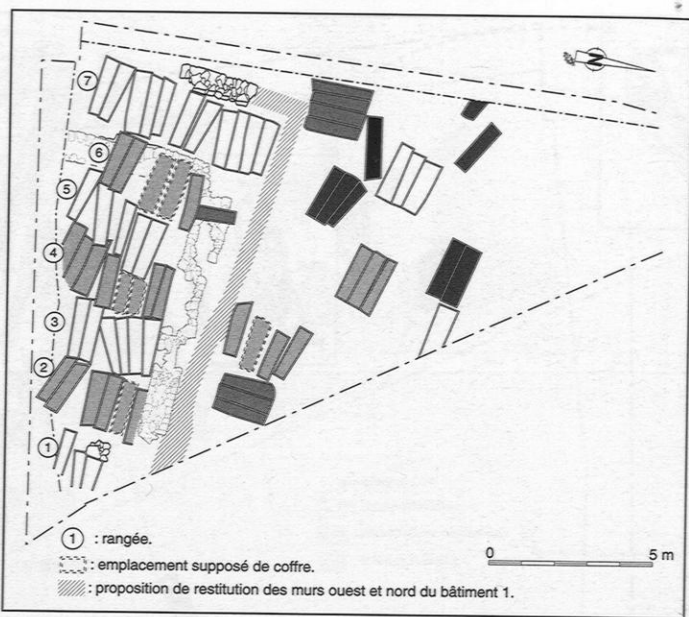


Figure 7. — Plan schématique de restitution des coffres et du sarcophage.  
 (S. Jean, INRAP).

cours du VI<sup>e</sup> siècle, elles peuvent être utilisées jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle. Dans notre cas, la très mauvaise conservation des vestiges en pierres et la vision partielle d'un site beaucoup plus vaste ne permettent pas de dépasser le stade de l'hypothèse pour expliquer la concentration des tombes en coffre.

Les coffres sont installés seuls, par deux, trois ou plus dans une fosse. Le mode de construction est toujours le même : une fosse rectangulaire à fond plat est creusée dans le sol schisteux, puis des dalles de schiste ardoisier sont déposées à plat pour le fond (et parfois le couvercle) et de champ pour les côtés ; dans le cas de coffres accolés, des dalles de champ sont ainsi mitoyennes. Le coffre double (sépulture 214/215) est particulier (*photo 3*). Les petits côtés sont faits d'un seul fragment de schiste taillé régulièrement, mais le milieu est entamé d'une profonde encoche dans laquelle viennent se caler les deux éléments de la dalle longitudinale. Les dalles longitudinales sud et médiane ont aussi une de leurs extrémités taillée en biseau pour faciliter l'assemblage. Ce coffre, monté sur place, correspond probablement à une commande particulière. La fouille a révélé qu'un seul des coffres était utilisé ; un adulte de sexe masculin reposait dans la cuve 214. Cependant des os surnuméraires ont été dénombrés dans cette tombe. Cela est aussi le cas dans de nombreux autres coffres et témoigne de la gestion de l'ensemble funéraire et de la réutilisation des tombeaux.





Photo 2 – La partie sud de la parcelle regroupe la majorité des coffres. Leur disposition est relativement régulière (le mur leur est postérieur).  
(Cl. F. Le Boulanger, INRAP).

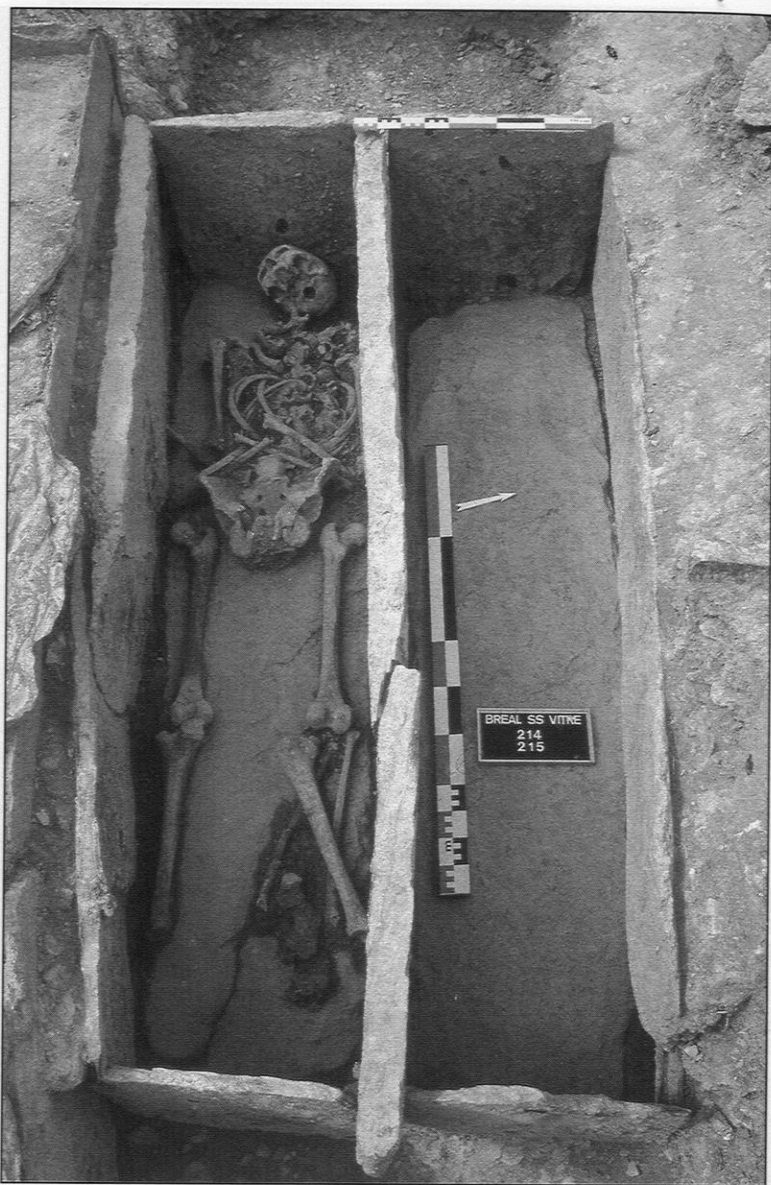


Photo 3. – Le coffre double 214-215 a accueilli en dernière utilisation un seul adulte.

(Cl. P. Cocherel, INRAP).

### *Des indices sur la gestion du cimetière au haut Moyen Âge*

Des réductions de corps ont ainsi été opérées dans de nombreuses tombes : pour faire de la place à un nouvel occupant, les restes osseux du précédent n'ont pas été entièrement retirés, mais disposés en amas au pied de la cuve, ou encore transportés dans des ossuaires. Le sarcophage en calcaire coquillier a ainsi eu cette fonction en dernière utilisation et était rempli des os longs bien rangés et des crânes de quatre individus. Une fosse-ossuaire a aussi été repérée entre les rangées 6 et 7. Tous ces indices plaident pour une utilisation longue de chacune de ces sépultures en coffre, et pour une gestion rationnelle de l'espace funéraire. Les multiples datations au carbone 14<sup>3</sup> réalisées sur des échantillons osseux de squelettes appartenant à cette phase confirment cette observation. Comprises entre la fin du VI<sup>e</sup> siècle ou le début du VII<sup>e</sup> siècle et la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou le début du XII<sup>e</sup> siècle, elles renseignent à la fois sur la précocité de la mise en place de ce cimetière et la longue période de son utilisation. Elles sont d'autant plus indispensables qu'aucun mobilier n'a été découvert dans les sépultures.

Un fragment d'inscription sur schiste ardoisier et retrouvé en position secondaire constitue un autre indice sur la gestion du cimetière (figure 8). L'adverbe HIC y est déchiffré ; il appartient probablement à la formule latine *hic requiescat in pace*. La manière dont les lettres sont gravées rappelle d'autres exemples régionaux (Retiers, Bais, Visseiche<sup>4</sup>) et peut être rattachée au haut Moyen Âge. Cet élément indiquerait alors que les coffres étaient signalés et peut-être l'identité du défunt inscrite.

Certains liens génétiques peuvent aussi être retrouvés grâce à une étude biologique poussée sur les os. Les caractères discrets sont de petites variations morphologiques discontinues (présent/absent) présentant un déterminisme génétique variable et mal connu avec une héritabilité chez l'homme comme chez l'animal assez faible<sup>5</sup>. L'utilisation des caractères discrets dans les ensembles funéraires a deux objectifs : le premier est d'observer l'homogénéité ou l'hétérogénéité de l'échantillon et de tenter de délimiter les populations passées (au même titre que l'analyse ostéométrique) ; le second est de rechercher des liens de parenté et d'apercevoir l'organisation des espaces funéraires<sup>6</sup>. Dans tout cimetière, aucune fosse sépulcrale n'est

<sup>3</sup> Datations au carbone 14 réalisées par le Centrum voor Isotopen Onderzoek, à Groningen (Pays-Bas). Après calibrations : sép. 205 : 545-620 ; sép. 214 : 685-775 ; sép. 225-c : 690-725, 740-775 ; sép. 246 : 775-880 ; sép. 198 : 780-885 ; sép. 223 : 895-975 ; sép. 204 : 1065-1085, 1125-1135, 1155-1210. Les fourchettes de datation sont larges.

<sup>4</sup> GUIGON, Philippe, BARDEL, Jean-Pierre, «Les nécropoles mérovingiennes de Bais et de Visseiche (Ille-et-Vilaine)», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1989, LXVI, p. 329-330 et p. 335-336.

<sup>5</sup> CRUBEZY, Éric et alii, «Microévolution d'une population historique. Étude des caractères discrets de la population de Missiminia (Soudan, 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> s)», *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Nouvelle série, 1999, tome 11 (fasc. 1-2), p. 1-213, 37.

<sup>6</sup> CRUBEZY, Éric, SELLIER, Pascal, «Caractères discrets et organisation des ensembles sépulcraux», *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Nouvelle série, 1990, tome 2 (fasc. 3-4), p. 171-178.



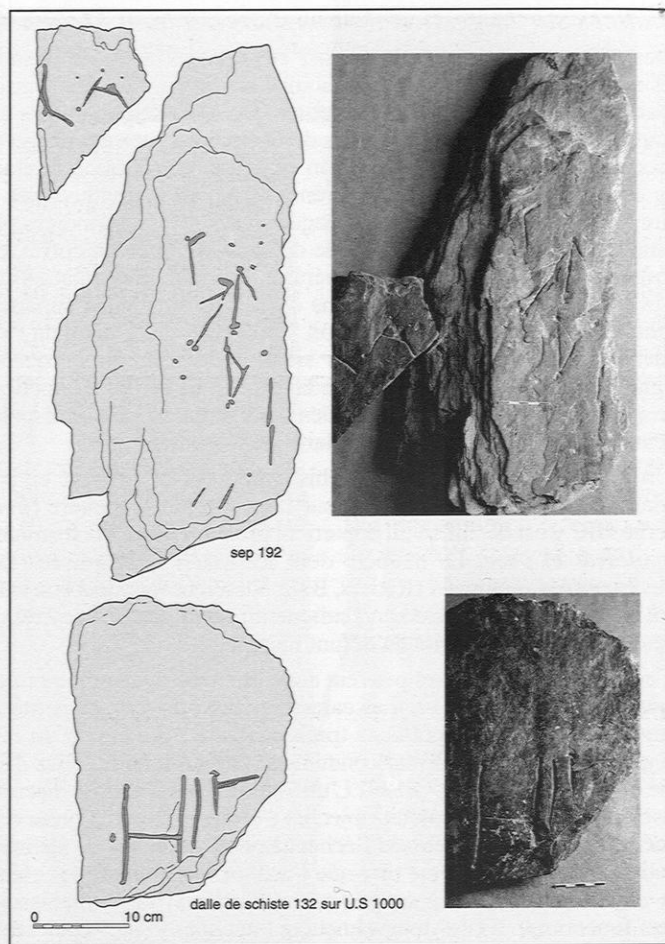


Figure 8. – Fragments d'inscription sur schiste ardoisier.  
(D.A.O. : S. Jean, INRAP, photo : H. Paitier, INRAP).

implantée au hasard. Il s'agit de mettre en évidence des sous-groupes de sujets apparentés présentant des caractères communs et des caractéristiques archéologiques proches (similitude du mobilier funéraire, topographique, etc.). Ainsi les individus inhumés dans les coffres accolés 212 et 175 seraient apparentés. Les regroupements familiaux existent donc bien, mais ils ne sont pas exclusifs. Les deux hommes enterrés dans les cuves 214 et 230 ont aussi des liens de parenté, mais les sépultures, assez proches, ne sont pas jointives. Peut-être qu'à l'origine, les regroupements



familiaux ont commandé la géographie d'installation des coffres, mais la longue durée d'utilisation des tombes n'a pas dû permettre de respecter cette organisation d'origine.

Les sépultures en pleine terre (*figure 6*) semblent appartenir à la fin de cette phase, comme l'attestent les rares fragments de céramique découverts dans le remplissage des fosses et les datations au carbone 14. Elles se répartissent en deux groupes, un immédiatement à l'est du mur M9, l'autre au nord-est de la plus importante concentration de coffres. Leur regroupement, et souvent leur superposition, sont peut-être ici aussi à mettre en relation avec la manière de gérer l'espace funéraire. Il est impossible par contre de les mettre en relation avec des regroupements familiaux. La très grande majorité de ces tombes est installée au-dessus de coffres, qui sont alors probablement abandonnés. Le creusement très profond d'une tombe (sép. 213) détruit même presque totalement un coffre. Mais d'autres coffres sont encore utilisés comme l'attestent des datations au carbone 14 réalisées sur des squelettes mis au jour dans des coffres et dans des fosses en pleine terre. En outre, la répartition de ces fosses à l'intérieur de l'hypothétique chapelle funéraire respecte globalement l'agencement en rangées des coffres, supposant alors que ces derniers avaient encore des témoins visuels en place. Les tombes en pleine terre repérées immédiatement au nord de cette construction, donc à l'extérieur, présentent d'ailleurs moins de régularité dans leur implantation.

### *Résultats de l'étude paléanthropologique (figure 9)*

L'archéologie funéraire ou paléanthropologie funéraire s'intéresse aux populations passées et, à partir des vestiges d'un échantillon inhumé, s'efforce de retrouver l'ensemble des vivants dont il est l'image affaiblie. L'étude des gestes funéraires et du traitement des morts (architecture, mode de dépôt des cadavres) tente de nous informer sur l'idéologie funéraire et les liens qui unissaient les défunts. En l'absence de sources écrites, les sépultures sont les seuls témoins de ces gestes funéraires. À Bréal-sous-Vitré, les cadavres sont très largement ensevelis sur le dos, la tête à l'ouest. Des variations sont perceptibles pour la position des membres supérieurs avec une prédominance des mains croisées en avant du pubis ou sur le ventre. Comme mentionné *supra*, la majorité des défunts a été inhumée en coffres de schiste. Les espaces de décomposition, primaires, révèlent que ces coffres étaient vides de sédiments au moment du dépôt et qu'ils le sont restés longtemps après l'inhumation (certains coffres étaient même encore vides de remplissage au moment de la fouille !). De ce fait, les enveloppes secondaires (linceul, vêtements, etc.) entraînant des déplacements ou des maintiens taphonomiques particuliers n'ont donc pas pu être mises en évidence, le milieu vide, clos et non périssable des cuves maintenant les squelettes dans des espaces vides.

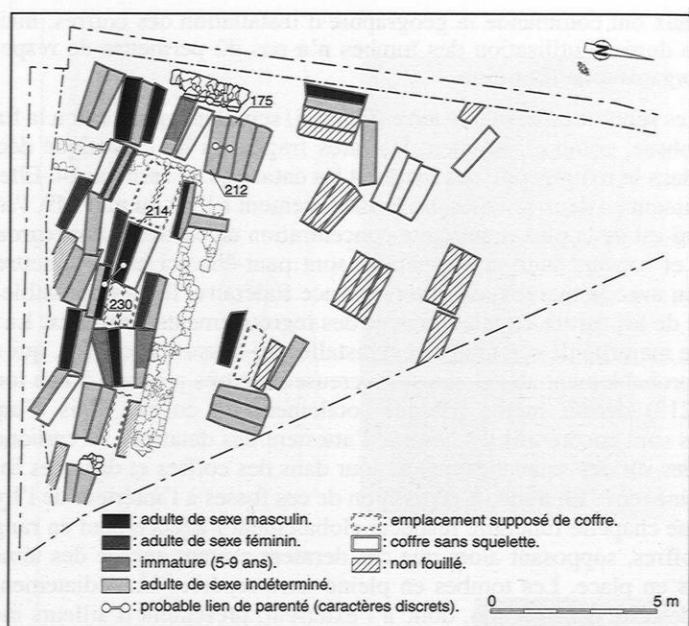


Figure 9. — Répartition par sexe et par âge des individus inhumés dans les coffres au cours du haut Moyen Âge.  
(S. Jean, INRAP).

À côté des données paléoanthropologiques, l'étude biologique des squelettes de cette première phase d'inhumations apporte de nombreuses informations sur l'analyse du recrutement de cet espace funéraire. Il s'agit alors de déterminer et d'analyser des paramètres biologiques (sexe et âge) pour comprendre si le cimetière répond à des lois de mortalité connues (population naturelle) ou à une sélection des individus selon ces paramètres. On s'attend alors à ce que les conditions sanitaires de l'époque renvoient à un schéma de mortalité archaïque de type préjennérien, c'est-à-dire une très forte mortalité infantile (50 % de la population inhumée) causée entre autres choses par l'absence de vaccins. Sur les 76 individus répertoriés, 12 sont immatures c'est-à-dire qu'ils n'ont pas achevé leur croissance osseuse. Cette faible représentation des enfants et adolescents peut être liée à la vision restreinte d'un site beaucoup plus vaste. La moitié appartient à la classe d'âge des 5-9 ans. Le déficit très important des périnataux peut s'expliquer par la fouille partielle du site et/ou des emplacements privilégiés non retrouvés à la fouille, ou encore par une mauvaise conservation des ossements (avec des fosses moins profondes par

exemple). L'ensemble de ces immatures est inhumé à la fin de cette première phase et ils sont principalement enterrés sans coffres de schiste (cercueil et/ou pleine terre).

Les adultes présentent également un biais dans leur recrutement avec une nette prédominance masculine (68 %). Ce déséquilibre peut être lié pour une part à la fouille partielle de l'espace sépulcral et à une sélection des inhumés dans le bâtiment funéraire (zone privilégiée). On constate cependant une grande densité de sépultures masculines à l'intérieur du bâtiment 1. Ceci implique donc une sélection des inhumés dans ce secteur en fonction du sexe. Un exemple comparable est connu à Tournedos-Portejoie (Eure)<sup>7</sup> où le taux de masculinité est également plus élevé à proximité immédiate de l'église (75 % d'hommes).

Suite aux premières analyses, l'âge au décès des adultes a été estimé à partir des degrés de synostose des sutures crâniennes<sup>8</sup>. L'ensemble a été sérié en trois classes d'âge (les adultes jeunes, matures et âgés). Des distorsions à partir du modèle théorique de Lederman ont également été relevées. Même si le rapport des adultes matures aux adultes âgés semble assez cohérent, nous disposons à Bréal-sous-Vitré de beaucoup trop d'adultes jeunes. Cette mortalité trop importante pourrait être mise en relation avec un recrutement particulier de l'espace sépulcral (type cimetière militaire par exemple), mais en l'absence de la fouille intégrale du cimetière, aucune hypothèse ne peut malheureusement être privilégiée. Cette prédominance pourrait refléter une sélection des inhumés autour de l'édifice sépulcral ou, encore une fois, une vision tronquée due à la fouille partielle du gisement.

Cette première analyse des résultats paléanthropobiologiques révèle les nombreux biais auxquels ont affaire les anthropologues lors de la fouille partielle d'ensembles funéraires. Ces biais (culturel, fouille partielle du cimetière, recrutement, etc.) sont malheureusement fréquents en archéologie<sup>9</sup>, notamment en archéologie préventive, mais ils ne doivent pas constituer pour autant un obstacle. En effet, l'important pour

<sup>7</sup> GUILLON, Mark, *Anthropologie de terrain et paléodémographie : études méthodologiques sur les grands ensembles funéraires. Applications au cimetière médiéval de Tournedos-Portejoie (Eure)*, thèse d'anthropologie, université de Bordeaux 1, 1997, p. 263 ; GUILLON, Mark, « Représentativité des échantillons archéologiques lors de la fouille de gisements funéraires », dans BARAY, Luc (dir), *Archéologie des pratiques funéraires - Approches critiques, Actes de la table ronde des 7-9 juin 2001* (Glux-en-Glenne), *Bibracte* n° 9, 2004, p. 96.

<sup>8</sup> Méthode de C. MASSET, *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*, thèse de sciences naturelles, université de Paris VII, 1982, 301 p.

<sup>9</sup> MURAIL, Pascal, *Biologie et pratiques funéraires des populations d'époque historique : une démarche méthodologique appliquée à la nécropole gallo-romaine de Chantambre (Essonne-France)*, thèse d'anthropologie, université de Bordeaux 1, 199 p.





Photo 4. – Le bâtiment 2, installé au dessus des cuves du haut Moyen Âge, est ensuite perturbé par des tombes à partir du XIII<sup>e</sup> siècle.  
(Cl. H. Paitier, INRAP).

un échantillon n'est peut-être pas son exhaustivité mais ce qu'il représente par rapport à la population réellement inhumée. Ainsi, l'ensemble des distorsions repérées n'implique pas forcément que l'échantillon de la population étudiée à Bréal-sous-Vitré s'éloigne d'une population naturelle. L'environnement immédiat du cimetière (paroissial) et l'absence de textes historiques ne mentionnant aucun recrutement spécifique (par exemple de type ecclésiastique), renforcent cette dernière hypothèse.

L'ensemble des dents des sujets adultes a été étudié. Elles reflètent l'état de santé bucco-dentaire de l'échantillon de la population exhumée. Les caries, le tartre et les hypoplasies (anomalies de structure dentaire correspondant à des stress dans les premières années de la vie) ont été repérés et étudiés dent par dent selon un traitement binaire (présent/absent). Pendant la première phase d'occupation du site, l'ensemble de ces lésions parodontales indique une piètre hygiène bucco-dentaire (60 % des dents présentant du tartre) et une alimentation probablement pauvre en sucre et fermentescible (saccharose) (15 % des dents cariées). Le faible taux d'hypoplasies repérées (12 % des dents) peut être mis en relation avec une population assez saine, subissant peu de stress dans les premières années de sa vie.

Les pathologies inventoriées à Bréal-sous-Vitré (traumatiques, dégénératives) témoignent des activités physiques de la population (de type



agricole ou artisanal). Les lésions dégénératives (arthroses) sont fréquentes, toutes les articulations sont touchées avec une prédominance pour la colonne vertébrale et affectent une grande partie de la population (quel que soit le sexe). Les maladies infectieuses relevées sont assez symptomatiques de l'époque (un cas de tuberculose et un de lèpre) mais elles ne laissent que très peu de traces sur les os. Nous pouvons alors penser que les populations de Bréal-sous-Vitré étaient touchées par ces épidémies dans des proportions plus importantes.

Il semblerait donc qu'à Bréal-sous-Vitré, un vaste espace à vocation funéraire fonctionne du VI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, avec la présence d'une chapelle elle aussi funéraire. Les hommes et les femmes qui sont inhumés dans la chapelle et à sa périphérie sont vraisemblablement des paysans, avec des traumatismes révélateurs de travaux très physiques. Ils sont enterrés pour la grande majorité dans des coffres en plaques de schiste, sans aucun dépôt funéraire, ni objet de parure ou accessoire vestimentaire non périssable.

### Abandon du cimetière et de la chapelle au cours du XI<sup>e</sup> siècle : une conséquence de la nouvelle politique territoriale des seigneurs de Laval ?

L'arrêt du fonctionnement de cette nécropole et de la chapelle associée coïnciderait avec une évolution de la politique territoriale des seigneurs de Laval. À la fin du XI<sup>e</sup> siècle, ces derniers semblent assurer leur mainmise sur ce territoire frontalier en favorisant l'installation d'une abbaye angevine alors chargée de l'érection de l'église. Une mutation du plan du village s'ensuivrait alors : le premier espace funéraire et religieux est alors abandonné, scellé même, au profit de la nouvelle église et du nouveau cimetière qui l'entoure.

À partir de la fin du XI<sup>e</sup> siècle au moins, presque à l'emplacement de la chapelle fonctionnant au cours du haut Moyen Âge, est édifiée une nouvelle construction partiellement reconnue sur l'emprise de la fouille (figure 9). Elle est dessinée par deux murs (M8 et M7), dont l'implantation est légèrement décalée vers l'est et le sud par rapport à la construction précédente. Leur installation a aussi perturbé de nombreux coffres. Ces murs sont bien fondés probablement en raison des creusements antérieurs (largeur en fondations comprise entre 1,20 m et 1,50 m). Ils sont aussi par endroits conservés en élévation (largeur moyenne de 0,90 m). Le diagramme stratigraphique indique que ce second bâtiment serait abandonné au cours du XIII<sup>e</sup> siècle. Il semblerait qu'il n'accueille aucune sépulture. Cette construction dépend peut-être de l'église maintenant en fonction et

peut avoir une fonction religieuse, éventuellement en relation avec le précédent lieu de culte. Mais ce ne sont que des hypothèses car les archives écrites ne révèlent rien.

Les acquis de cette fouille sont en eux-mêmes déjà intéressants et améliorent les connaissances que nous avaient déjà apportées les nécropoles explorées ces dernières décennies mais Bréal n'est pas démunie de sources textuelles et ces découvertes permettent de renouveler l'approche historique en avançant de plusieurs siècles l'apparition du site.

## Naissance d'un village

Bréal est relativement bien documenté pour l'époque médiévale. Trois chartes, particulièrement détaillées, c'est déjà beaucoup, permettent de suivre la création d'une modeste paroisse et de son enclos ecclésial qui, fait rare dans la région, a échappé aux reconstructions du XIX<sup>e</sup> siècle et aux déplacements du cimetière qui ont bouleversé l'aspect des pôles religieux.

### *L'élaboration d'une paroisse*

La première mention dans un texte remonte à 1046-1056. Un certain Renaud Papillon qui tient la chapelle de Bréal en cadeau, traduit en fief, de Gui de Laval, en fait don à l'abbaye angevine de Saint-Serge et Saint-Bach avec l'accord de son seigneur<sup>10</sup>. L'opération a lieu sous l'abbatit d'Achard qui date cet acte mais l'inféodation lui est évidemment antérieure et peut remonter aux années 1030-1040. Renaud est sans doute un petit chevalier des environs mais l'on constate que Gui I<sup>er</sup>, seigneur de Laval et qui vient d'y fonder son château, donne des fiefs dans un territoire hors du Maine, sur ce qui est théoriquement du ressort du seigneur du château de Vitré dont il n'est ici absolument pas question. Robert de Vitré est en train d'établir son pouvoir et n'a pas encore organisé sa domination sur la région<sup>11</sup>. Cette possession de Gui I<sup>er</sup> se place bien en Bretagne. Les Bretons se sont retirés du Maine au X<sup>e</sup> siècle et la frontière s'est établie sur les limites diocésaines, la *Vita Merovei* le montre en faisant référence au ruisseau de l'Ingolier, aujourd'hui les Épronnières, qui sépare La Croixille au Maine de Saint-M'hervé en Bretagne<sup>12</sup>.

<sup>10</sup> [...] *Raginaldus cognomine Papillon veniens in capitulum nostrum per conductum Andree monachi nostri subdidit se et suis... Donavit inter alia capellam de Brealelo quam tenebat munere Guidonis de Lavalle*. CHAUVIN, Yves, *Premier et second livres des cartulaires de l'abbaye Saint-Serge et Saint-Bach d'Angers (XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles)*, Angers, 1997, n° 9.

<sup>11</sup> Voir dans ce volume notre article «Naissance de Vitré».

<sup>12</sup> BRUNTERC'H, Jean-Pierre, «Géographie historique et hagiographie : la vie de saint Mervé», *Mélanges de l'École française de Rome*, 1983, p. 21.

Dans un acte postérieur, il est précisé que Saint-Serge a tenu paisiblement la chapelle depuis la concession de Jean de Laval et de son frère Hamon, de Gui, fils d'Hamon, de Robert de Vitré et de son fils André<sup>13</sup>. L'ensemble de ces donateurs appartient à trois générations et la phrase résume donc une série de donations et confirmations échelonnées. Pour les Laval sont cités Jean et Hamon, fils de Gui I<sup>er</sup>, et son successeur vers 1080, en ce qui concerne le second. Le fils de ce dernier, le futur Gui II, confirme et complète les dons. En même temps, on constate, comme c'est classique, la grande dispersion des droits exercés sur la chapelle. Outre les Laval, on voit apparaître logiquement Robert de Vitré et la famille de Taillis. Nous sommes dans une zone de confins où les influences seigneuriales se chevauchent et se concurrencent. Un plaid réunit aux Feux-Vilaines en Saint-Pierre-la-Cour, Geoffroy de Mayenne, Hamon de Laval et Robert de Vitré pour régler un conflit à propos de la cure de Juvigné<sup>14</sup>. Cependant, Bréal se situe bien dans la mouvance de Vitré ; dès ses débuts, la seigneurie de Laval vise donc à contrôler les territoires de l'est du Vitréen et Hamon fonde vers 1080-1093 avec un moine de Marmoutier la trêve de Mondevert toute proche<sup>15</sup>.

Durant le haut Moyen Âge, la région demeure assez fortement boisée mais il ne faut pas exagérer sa solitude et la nécropole témoigne de la présence d'un groupe humain sur les marges de la grande forêt du Pertre<sup>16</sup>. Cette découverte éclaire d'un jour nouveau une notice des années 1082-1092 qui relate un plaid tentant de résoudre une vive contestation entre Saint-Jouin-de-Marne et Saint-Serge<sup>17</sup>. Alors que cette dernière abbaye poitevine invoque un don remontant au début du XI<sup>e</sup> siècle, la première dit que cette chapelle est du ressort de son prieuré du Pertre. Les moines affirment qu'elle relevait de l'abbaye fondée au Pertre en l'honneur de saint Martin de Vertou par le roi Clôvis II. Ils sont traités de manipulateurs ayant soudoyé de faux témoins et déboutés en raison de l'absence de texte écrit. Cependant, la présence d'une nécropole au Pertre et à Bréal donne quelque consistance à la position des moines de Saint-Jouin<sup>18</sup>.

<sup>13</sup> *Cum Sanctus Sergius capellam de Braello tempore trium abbatum absque calumnia tenuisset per donum Rainerii de Tasleia et filiorum ejus Rainaldi et Merilli et per concessionem Joannis de Valle et Haimonis fratris ejus et Guidonis filii Haimonis et Rotberti Vitreacensi et Andreae filii ejus...*, *Cartulaires de Saint-Serge*, n° 192.

<sup>14</sup> Saint-Pierre-la-Cour et Juvigné sont dans le Maine, tout près de Bréal, *Cartulaire de Saint-Serge*, n° 334.

<sup>15</sup> PICHOT, Daniel, *Le Bas-Maine du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle : étude d'une société*, Laval, 1995, p. 76 ; *Le village éclaté, habitat et société dans les campagnes de l'Ouest au Moyen Âge*, Rennes, 2002, p. 108-109.

<sup>16</sup> Voir le livre de MEURET, Jean-Claude, *Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne, des origines au Moyen Âge*, Laval, 1993.

<sup>17</sup> Le texte de la longue charte qui décrit ce plaid et raconte l'histoire avec force détails a été publié et quasiment traduit par Y. Chauvin, *Ibidem*, n° 192.

<sup>18</sup> MEURET, Jean-Claude, *Peuplement...*, *op. cit.*, p. 277 et 398-400.



En tout état de cause, il y avait une nécropole et donc une population vivant à proximité mais pas à l'endroit même, la tradition antique de séparer vivants et morts demeurait. Cependant, la chapelle funéraire supposée avec une forte probabilité s'inscrit bien dans un processus de christianisation des nécropoles par construction d'un lieu de culte vers les VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles. Les corps sont ensevelis près des reliques et un culte pour les morts se développe<sup>19</sup>. C'est le début d'un pôle religieux attractif, base du regroupement des bourgs médiévaux<sup>20</sup>.

Au début du XI<sup>e</sup> siècle, c'est peut-être cette chapelle qui est donnée à Renaud Papillon. Il n'y a rien d'étonnant, les revenus religieux sont inclus sans problème dans les revenus seigneuriaux. La chapelle est offerte ensuite à Saint-Serge bien implantée dans la région pour en faire un prieuré avec l'appui de plusieurs familles aristocratiques. Les moines, un peu antérieurement sans doute, s'installent à Bourgon qui jouxte Erbrée où est inclus Bréal et à Juvigné situé à quelques kilomètres seulement, les deux paroisses se situant dans le diocèse du Mans<sup>21</sup>. L'oratoire offert avec son cimetière ne réunit pas encore d'habitants ou bien peu car le seigneur de Laval peut donner une terre de trois charruées qui lui est contiguë<sup>22</sup>.

En 1082-1092, un virage est pris. La possession du lieu est confirmée à Saint-Serge mais il est aussi précisé que les moines ont l'intention de construire, approuvés par Gui de Laval qui donne les 3 charruées pour soutenir le projet<sup>23</sup>. Faut-il y voir la décision de s'installer vraiment en fondant un prieuré ? C'est la conclusion la plus vraisemblable et cela s'inscrit dans le cadre de la politique menée par les seigneurs de Laval aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Ils prennent pied sur ces territoires orientaux de la Bretagne, en marche, et imposent une double seigneurie conjointe aux seigneurs de Vitré : on le voit bien dans les nombreuses donations de droits forestiers accordées au XII<sup>e</sup> siècle à l'abbaye de Clermont dans les forêts autour du Pertre<sup>24</sup>. Mondevert et Bréal sont des créations lavalloises mais sous le couvert d'opérations monastiques assumées par Marmoutier et Saint-Serge.

<sup>19</sup> TREFFORT, Cécile, *L'Église carolingienne et la Mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Lyon, 1996.

<sup>20</sup> PICHOT, Daniel, *Le village éclaté*, op. cit., p. 77-88.

<sup>21</sup> La donation de l'église de Juvigné est datée 166-1080 ; *Cartulaires de Saint-Serge*, n° 334-347 ; celle de Bourgon de 1056-1065, *ibidem*, n° 109.

<sup>22</sup> [...] *videbant enim inibi Sancti Sergii monachos ad aedificandum intentos et Guidonem de Valle eorum aedificationi gratanter annuere. Dederat enim ipse Guido de terra illi capellae contigua Sancto Sergio sufficienter ad tres quarrucas in una sessione*, *Cartulaires de Saint-Serge*, n° 192.

<sup>23</sup> Cf. note 22.

<sup>24</sup> MEURET, Jean-Claude, *Peuplement...*, op. cit., p. 487-488 ; PICHOT, Daniel, *Le Bas-Maine*, op. cit., p. 356 ; CHOLLET, Samuel, *Politique territoriale des seigneurs de Laval sur la marche Bretagne-Maine*, mémoire de maîtrise, Rennes 2, 2003, 2 vol., ms.



Cela sera renforcé au milieu du XII<sup>e</sup> siècle par la fondation du château et du village de La Gravelle juste sur la frontière et celle de l'abbaye de Clermont, cette politique ayant pour but la mise en valeur et surtout le contrôle de toute la région par les Laval.

L'évolution du cimetière de Bréal s'intègre bien dans cette histoire. Le don à Saint-Serge est une opération classique de création d'un prieuré accompagnée d'une mise en valeur. En ce cas, l'abandon du bâtiment du petit cimetière et l'abandon aussi des inhumations correspondent à un déplacement de l'église qui serait celle que nous voyons aujourd'hui (photo 5). L'arrivée des moines et, plus largement, l'attraction que développent alors les enclos ecclésiastiques, favorisent l'éclosion d'un petit regroupement que plus tard on appellera un «bourg»<sup>25</sup>. La suite est logique.

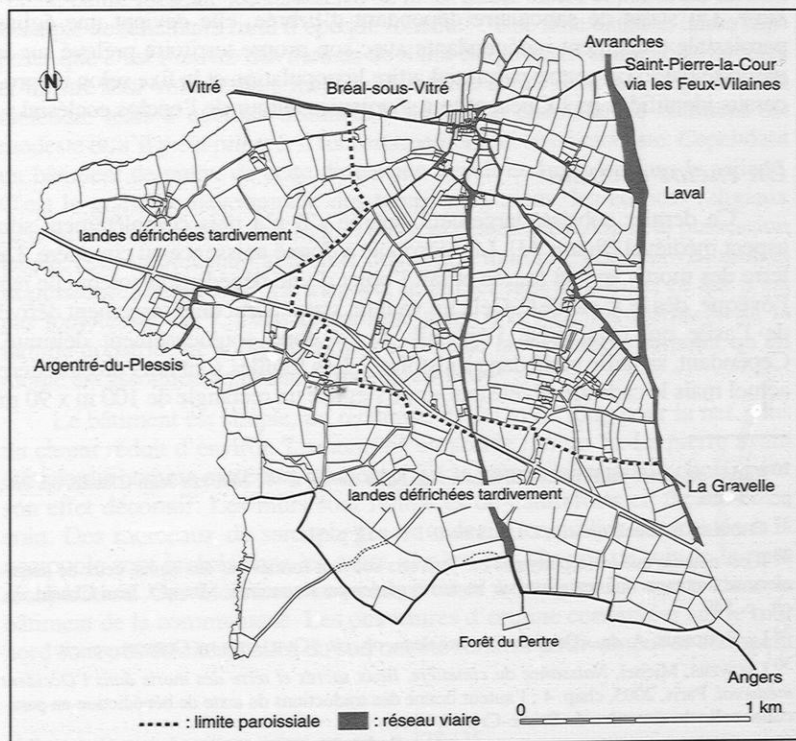


Figure 10. – Bréal-sous-Vitré au carrefour des voies anciennes (S. Chollet, *Politique territoriale des seigneurs de Laval sur la marche Bretagne-Maine (XI-XIII<sup>e</sup> siècle)*, mémoire de maîtrise, 2003, UHB, Rennes).

<sup>25</sup> PICHOT, Daniel, *Le village éclaté...*, op. cit., chap. 3.

Le dynamisme des défrichements anime la région. La terre de Rallée non loin est défrichée par un certain Adam puis donnée à Saint-Serge pour éviter sa transformation en territoire de chasse par les seigneurs de Laval et de Vitré<sup>26</sup>. L'étude du parcellaire de Bréal met en évidence une forte activité de mise en valeur qui développe une clairière dans l'espace forestier<sup>27</sup> (figure 10). Une vaste auréole se dessine autour du bourg, les toponymes en -ière/erie et -ais caractéristiques de la mise en valeur médiévale, sont moins nombreux qu'on pourrait le croire mais c'est peut-être un effet d'une forte activité monastique, ces noms traduisant d'abord l'installation de colons<sup>28</sup>. Cette croissance favorise celle d'un bourg qui maîtrise bien son territoire, le réseau viaire organise remarquablement la polarisation du territoire et cela explique la relative importance de l'agglomération dotée d'édifices intéressants de la fin du Moyen Âge. Très vite, dès 1208, la *capella* devient *ecclesia*<sup>29</sup>. Du statut de sanctuaire dépendant d'Erbrée, elle devient une église paroissiale totalement indépendante avec son propre territoire prélevé sur la paroisse mère. Ce centre paroissial attire la population et la fixe selon un processus identifié dans l'Ouest et tout s'organise autour de l'enclos ecclésial.

### *Un enclos ecclésial*

Ce dernier subsiste largement, même s'il n'a plus complètement son aspect médiéval (figure 11). La nécropole a donné naissance au cimetière. La terre des morts devient sacrée et fait l'objet d'une bénédiction solennelle par l'évêque, dès le x<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>. Cela lui vaut un statut particulier largement dérivé de l'asile qui caractérise l'église<sup>31</sup>. Il est donc soigneusement délimité. Cependant, sa taille varie dans l'histoire<sup>32</sup>. Les fouilles sont hors du cimetière actuel mais le cadastre révèle autour de l'église un rectangle de 100 m x 90 m

<sup>26</sup> Rallée est située en Erbrée, *Cartulaires de Saint-Serge*, n° 4 ; MEURET Jean-Claude, *op. cit.*, p. 355-356.

<sup>27</sup> CHOLLET, Samuel, *op. cit.*, t. I, p. 189-191 et t. II, p. 51.

<sup>28</sup> Il est notable que les toponymes en -ière/erie souvent formés sur des noms, ceux de tenanciers, se font rares ou inexistantes sur les terres gérées par les moines, MEURET, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 549.

<sup>29</sup> LA BORDERIE, A. de, «Origines paroissiales», *op. cit.* ; GUILLOTIN DE CORSON, *op. cit.*

<sup>30</sup> LAUWERS, Michel, *Naissance du cimetière, lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, 2005, chap. 4 ; l'auteur donne des traductions de texte de bénédiction en particulier celle du cimetière de Sainte-Croix à Vitré.

<sup>31</sup> GUILLOTTEL, Hubert, «Du rôle des cimetières en Bretagne dans le renouveau du XI<sup>e</sup> et de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle», *MSHAB*, t. 52, 1974, p. 5-49 ; PICHOT, Daniel, *Le village éclaté...*, *op. cit.*, p. 128-134.

<sup>32</sup> Voir les travaux de E. ZADORA-RIO, «Rigny-Ussé, la fouille du site de Rigny, 7<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> s., l'habitat, les églises, le cimetière», *Revue archéologique du Centre*, t. 40, 2002, 167-242 ; «The Making of Churchyards and Parish Territories in the Early-Medieval Landscape of France and England in the 7<sup>th</sup>-12<sup>th</sup> Centuries: A Reconsideration», *Medieval Archaeology*, t. 47, 2003, p. 2-19.

qui pourrait correspondre à l'ancien cimetière médiéval. C'est grand pour une petite paroisse mais le cimetière en raison de son statut a un usage social très différencié, c'est un espace public par excellence. On y passe, l'assemblée s'y tient, on y dépose les produits les plus variés et l'on y construit grange ou habitation quand on n'y tient pas commerce. Ce peut-être même un refuge en cas de guerre<sup>33</sup>. L'inhumation n'est que l'une de ses fonctions, ce qui explique le hiatus des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles. Les défunts sont inhumés dans une partie de ce terrain, près de l'église sans doute, le reste connaît les utilisations les plus diverses et le bâtiment reconstruit n'avait peut-être pas de fonction religieuse, les inhumations ont ensuite repris à cet endroit. Ce n'est que très progressivement que l'espace cimetériel s'est réduit en se cantonnant à sa fonction funéraire<sup>34</sup>.

L'église présente les caractères de la fin du XI<sup>e</sup> siècle et constitue un bon exemple de sanctuaire rural d'époque romane<sup>35</sup>. Une telle datation laisse supposer que c'est l'œuvre des moines de Saint-Serge après la donation de terre et illustre leur volonté de s'installer. L'édifice aurait donc été érigé dans le cimetière mais à quelque distance de la vieille chapelle. Le bâtiment est modeste et, s'il y eut prieré, il fut certainement lui aussi modeste. Cependant un bâtiment de pierre de cette dimension devait en imposer dans le village. C'est le grand bouleversement des temps grégoriens, les édifices religieux passent sous le contrôle de l'Église, souvent des moines. Avant, la possession laïque, celle de Renaud Papillon et des autres, multiple, obère sa visibilité et sa puissance d'attraction. Le transfert se fait ici sans problème, ce qui n'est pas toujours le cas<sup>36</sup>. Dans la paroisse mère d'Erbrée, les membres de la famille donatrice ne s'entendent pas et font de la résistance, au point qu'un moine est assommé en disant la messe, en 1104<sup>37</sup>.

Le bâtiment est simple, un rectangle de 20 m de long pour la nef, plus un chœur réduit d'environ 7 m terminé en abside (*photo 5*). La pierre ayant été retenue comme matériau, on a employé le grès et le roussard, choisi pour son effet décoratif. Les murs sont renforcés de contreforts en façade et en coin. Des morceaux de sarcophages en calcaire coquillier empruntés à la nécropole sont insérés dans les murs. Il n'est pas sûr que ce soit de la pure récupération. Ces inclusions revenaient aussi à intégrer les morts dans le bâtiment de la communauté. Les ouvertures d'origine conservées sur le mur nord sont très étroites, celles du sud ont été refaites tardivement et changent

<sup>33</sup> PICHOT, Daniel, *Le village éclaté*, op. cit., p. 128-135.

<sup>34</sup> *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2<sup>e</sup> colloque ARCHEA, Orléans, 1994, Tours, 1996.

<sup>35</sup> GRAND, Roger, *L'art roman en Bretagne*, Paris, 1958.

<sup>36</sup> Il n'y a pas de problème du côté des laïcs, mais il y a la *calumpnia* élevée par Saint-Jouin.

<sup>37</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 544/5.



la physionomie du bâtiment. La porte en plein cintre s'entoure d'une discrète décoration : un tore cordé. L'absence de clocher n'étonne pas mais on pouvait avoir des cloches sur un bâti de charpente.

À l'intérieur, l'absence de voûtement est classique et la nef peu éclairée à l'origine demeurait plongée dans une certaine pénombre. Le chœur a subi des réfections avec, en particulier, une fenêtre gothique tardive qui

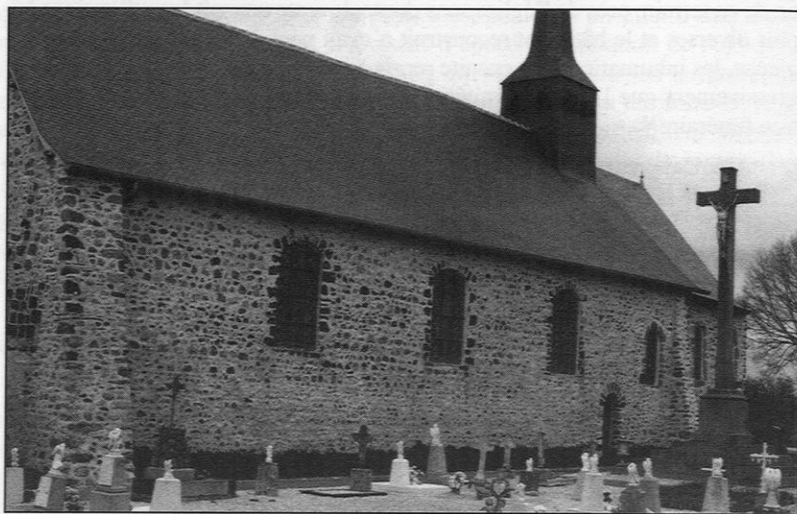
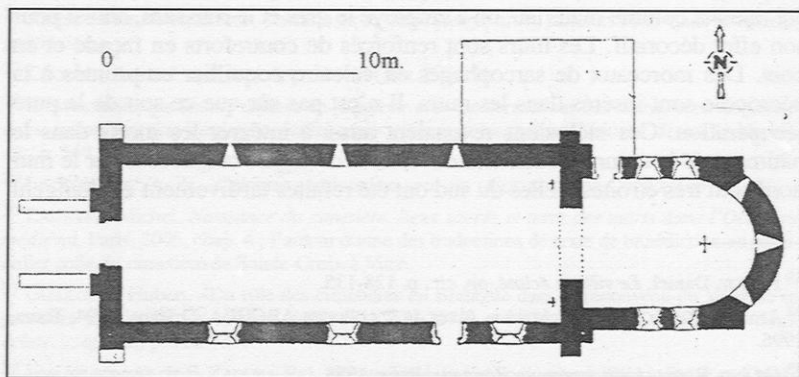


Photo 5 – L'enclos ecclésial dans son état actuel. Les fenêtres du mur sud de la nef sont modernes.  
(Cl. D. Pichot).



Plan de l'église  
(Grand R., L'art roman en Bretagne).



témoigne des travaux de la fin du Moyen Âge. Les fonts avec un décor gothique datent de la même époque et témoignent du caractère paroissial obtenu par l'édifice. Finalement, l'ensemble demeure assez largement homogène et conserve tous les caractères de l'église d'origine.

Modeste, cette église accompagnée du cimetière développe une force attractive, amplifiée par la présence monastique, même limitée à un ou deux religieux. Elle est imposante, contient des reliques, peut servir d'abri mais devient surtout le symbole de la communauté et le lieu du sacré ; tout cela favorise le regroupement de la population. Le «bourg» s'est sans doute fixé à partir de ces transformations. De façon assez habituelle dans ces régions de l'Ouest intérieur, il marque une certaine cohésion qui émane du plan cadastral. Bien sûr, ce document ne transmet pas l'état des lieux au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle mais conserve le souvenir d'un certain nombre de caractères généraux. Il est notable que l'ensemble de ce bourg se soit développé à l'ouest de l'église dans un ensemble grossièrement rectangulaire qui présente une certaine organisation (*figure 11*). Peut-on y voir les traces d'un lotissement par les moines sur un morceau des trois charruées données par Guy de Laval, à cet effet au moins pour une part ?

Le cas de Bréal-sous-Vitré présente un intérêt exemplaire. D'abord, la découverte et la fouille d'un cimetière médiéval particulièrement riche

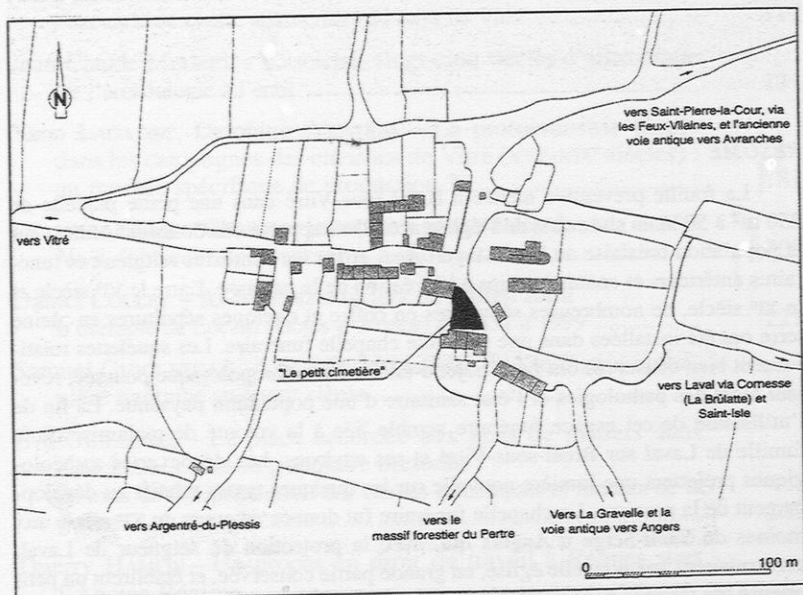


Figure 11. – Le bourg en 1827 d'après le plan cadastral.  
(Fr. Le Boulanger).

contribuent à une connaissance accrue des populations du haut Moyen Âge en accroissant et renforçant le corpus formé par les acquis d'autres nécropoles proches : Bais, Moutiers, Visseiche. Nous disposons maintenant d'une masse d'informations diversifiées et qui peuvent autoriser des comparaisons. Cependant, le site de Bréal révèle d'autres richesses, il permet de placer beaucoup plus haut dans le temps la présence humaine et offre une mise en perspective nouvelle des textes. La collaboration de l'archéologie et de l'histoire, en confrontant leurs connaissances et leurs interprétations, sur un cas particulièrement bien documenté, autorise une vision plus précise et renouvelée du processus de création des paroisses. Elle nous montre, de façon un peu exceptionnelle, la progressive émergence d'une cellule villageoise.

Rozenn COLLETER  
(Anthropologue, INRAP)

Stéphane JEAN  
(Dessinateur, INRAP)

Françoise LE BOULANGER  
(Chargée d'études, INRAP)

Daniel PICHOT  
(Université Rennes 2, CERHIO)

### RÉSUMÉ

La fouille préventive menée à Bréal-sous-Vitré dans une petite parcelle de 250 m<sup>2</sup> à 50 m au sud-ouest de l'église actuelle a apporté des données inédites sur la population bréalaïse au haut Moyen Âge, et sur les contextes religieux et funéraires antérieurs et contemporains à la création de la paroisse. Entre le VI<sup>e</sup> siècle et le XI<sup>e</sup> siècle, de nombreuses sépultures en coffre et quelques sépultures en pleine terre ont été installées dans une probable chapelle funéraire. Les squelettes relativement bien conservés ont fait l'objet d'une étude anthropologique poussée, révélant alors des pathologies et l'état sanitaire d'une population paysanne. La fin de l'utilisation de cet espace funéraire semble liée à la volonté de mainmise de la famille de Laval sur Bréal-sous-Vitré et ses environs. Les découvertes archéologiques projettent une lumière nouvelle sur les quelques textes relatifs au développement de la paroisse. La chapelle funéraire fut donnée au cours du XI<sup>e</sup> siècle aux moines de Saint-Serge d'Angers qui, avec la protection du seigneur de Laval, construisirent une nouvelle église, en grande partie conservée, et établirent un petit prieuré qui favorisa dans un contexte de mise en valeur la naissance d'une paroisse.